

## REUNION DU C.A. DU 2 octobre 2009

**Présents ou représentés** : Eric FRANCOIS, Pierre-Jérôme GLENARD, Paul JAILLARD, Claude MAHOUT, Françoise MANENT, Loïc MANENT, Christine WEILL.

**Excusé (s)** : Anne-Marie BURKHARDT, Maguy GERBAL,

**Invité (s)** : Fabien GUILLAUT, Marie JAILLARD, Mathieu LAUNAY

---

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CA précédent : approuvé à l'unanimité
2. Date du prochain CA : jeudi 5 novembre 20h45 aux Essarts le Roi
3. Dossiers en cours :
  - ✓ Passage au plan comptable associatif : sera fait par Rachel pour le nouvel exercice, à compter du 01/10/09.
  - ✓ Annuaire : en cours (Anne-Marie)
  - ✓ Devis pour housse piano à queue : à relancer (Marie)
  - ✓ Vente du violon : Catherine Daparo va voir le luthier le 13/10 ; facture réparation (480 €) à récupérer et payer
  - ✓ 2 clés pour le studio MA : à relancer (Fabien + Marie)
  - ✓ Tableau pour salle MA : à emmener au Perray (Fabien) puis voir avec ST pour accrochage
  - ✓ Album photo 30 ans Thérèse : en cours (Christine)
  - ✓ Adhésion CRY : en attente facture (150 € environ)
  - ✓ Etude Fabien pour adhésion FMY pour avoir réductions sur SACEM (cotisation 177 € / an et SACEM 40 € / concert) : à faire
  - ✓ Affiche A4 ou A3 pour le hall de la mairie des Essarts
  - ✓ Diplômes profs manquants : Fabien (licence musicologie), Bruno

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI

Tél. : 01 30 88 92 94 Mail : [aidema@aidema.net](mailto:aidema@aidema.net)

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS

<http://www.aidema.net>

(médaille d'or chant), Cyril (CFEM piano-jazz ; CFEM trombone jazz ; DEM arrangement jazz), Mireille (médaille d'or harpe), Georges (diplôme de batterie)

- ✓ Orgue de St-Léger à récupérer et réparations à négocier (500 €) : on va le chercher le 06/10 ; le mettre au Perray ou nouvelle salle à Auffargis
  - ✓ Orgue de Sonchamp prêté pour les 30 ans : devis réparation suite avarie lors retour à demander. Faire déclaration accident MAIF une fois qu'on aura le devis.
4. Réunion bénévoles : faire une relance nominative pour 19 octobre ; sortir de la BDD la liste « peut aider » (Eric)
  5. Photocopieur : ok pour nouveau en LOA à 54 € HT / mois + carte réseau + 1 toner gratuit pour l'ancien
  6. Synthétiseur d'occasion à 550 € trouvé par Mathieu Launay : ok pour achat
  7. Dossier subvention Essarts à rendre pour le 15/10. Problème : comptabilité non clôturée, dossier provisoire avec estimation de la demande de subvention ; dossier final après l'AG
  8. Réunion agenda culturel interactif, salle mariages, aux Essarts, mardi 13/10 à 20h45 : Fabien + Françoise
  9. RdV Mme DAUCHEZ (CCAS Essarts) : réunions à programmer avec les 3 CCAS.
  10. Règles générales : nouvelle version avec théâtre approuvée et signée directeur & CA
  11. Fonctionnement du CA :
    - Public non accepté, sauf à l'invitation du CA
    - Les personnes intéressées par le CA seront invitées à l'AG par une lettre personnalisée détaillant les missions du CA + quelques chiffres sur l'école. Sortir de la BDD la liste des « intéressés CA » (Eric)
    - Les comptes-rendus provisoires seront publiés sur le site avant

approbation

12. Prêt violon ISEF : instrument récupéré & caution rendue

13. Achat basson : subvention acquise jusqu'au 06/06/2010. On n'achète pas car pas d'élève. Le dossier se clôturera automatiquement le 06/06/2010.

14. Vol matériel à la Mare au Loup

- Bilan : 1 ampli + 1 basse
- Convention de prêt de matériel pour amplis, instruments... laissés à l'école pour son usage

15. MAIF : faut-il liste de matériel par lieu ? Contrat FFEM-MAIF à vérifier.

16. Matériel acheté depuis le 21/05/2008 : factures & photos ; listes à vérifier (Eric + Fabien).

17. Achat de matériel : sur compte concert si exclusivement usage en concert

18. Classe théâtre

- Point sur inscriptions (2 Perray + 2 Auffargis + 1 Essarts ; en attente 1 Perray + 1 Essarts)
- Cours théâtre ALCA : renseignements à prendre
- Communication et demande subvention Auffargis & Les Essarts à faire avec la demande de subvention musique
- Le matériel restera propriété d'Arts et Loisirs où il sert déjà à plusieurs associations
- Problème de la clé à revoir avec la mairie

19. Point sur plan de formation

- DIF et VAE Catherine Daparo & Fabien (700 à 3000 € / personne)
- Faire la liste des professeurs en demande de formations diplômantes et ordre de priorité
- Possibilité de clause dédit formation pour que le salarié reste un certain temps (6 mois à 5 ans, en moyenne 2 à 3 ans) ou sinon rembourse la partie de la formation payée par AIDEMA (donc exclue part remboursée par Uniformation)

- Catherine Daparo se renseigne auprès ministère Culture sur conditions recevabilité dossier VAE, par qui & comment le faire évaluer
- Françoise récupère les derniers renseignements auprès d'Uniformation

#### 20. Inscriptions :

- ✓ Liste élèves pour convention avec harmonie du Perray : Fabien prépare une liste et l'envoie à l'harmonie
- ✓ Plaquette pub à concevoir ; y inclure Théâtre ; faire une plaquette à part pour les ateliers instrumentaux indiquant : "l'école propose un parcours de découverte d'au moins 10 instruments sur 30 séances"
- ✓ Profs : embauches à prévoir pour violoncelle (CDD) et trompette (CDI) ; embauche prof théâtre faite ; courrier reprise Mireille Pichon toujours pas arrivé : lui mettre un mot dans son casier (Eric) ; lettre démission Aude Vasseur & Carole Michel toujours en attente : à relancer.

21. Lévis-Saint-Nom : 3 inscriptions mais une dizaine de demandes avortées à cause tarifs. Courrier en mairie si possibilité de subvention pour activités non enseignées à Lévis

22. Nouvelle salle à Auffargis pour y mettre un piano et faire cours le mercredi

- Piano Rameau (+ orgue ?) ; Eric envoie un mail à M. BEGUIN pour le prévenir qu'on aura besoin de récupérer le piano
- Cours de FM et du mercredi matin (violon)
- Possibilité barillet AIDEMA sur porte extérieure ?
- Problèmes alarmes, etc...
- Voir Mini-Club

23. Réunions spécifiques à programmer :

- Essarts & Auffargis : dossier commun subvention
- Nouvelles règles subventions CG pour projets & avenir école :

Problématiques :

1. Subvention de fonctionnement : coût pour les parents + participation CCAS

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI

Tél. : 01 30 88 92 94 Mail : [aidema@aidema.net](mailto:aidema@aidema.net)

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS

<http://www.aidema.net>

2. Aide au projet, animations communales : en plus de la subvention ; on n'aura plus de subvention CG si les communes ne mettent pas la main au pot, notre sponsor se désengage après 3 ans et ce n'est pas aux adhérents qui paient déjà cher de payer pour les projets scolaires et l'animation des communes. Solde concerts -181 € l'an dernier et on a mangé les maigres réserves des années précédentes.

3. Locaux : travailler sur un plan d'ensembles (besoins globaux puis répartition et pas l'inverse)

➔ Aller voir les CCAS puis prévoir une réunion plénière avec 4 maires, Deliot / Guilbert, Béguin / Chéron, Eglizeaud, Le Coarer + copies commissions culture / animation

#### 24. Changement de nom de l'école

- École Intercommunale de Musique : "École" occulte complètement la dimension "spectacles", et dans une moindre mesure la partie "moderne" de l'école. "Musique et Théâtre" est un peu lourd, et un peu réducteur (on réfléchit à intégrer la danse depuis mai dernier, et j'aimerais faire de l'initiation à l'éclairage : le problème se reposera de toutes façons). Il faut prendre en compte tous les paramètres :

- Enseignement
- Diffusion
- Salle de répétitions MA + studio d'enregistrement
- Lieu de ressources et d'accueil
- Agrément Jeunesse & Education Populaire
- Un nom court, facile à intégrer et identifier, qui marque immédiatement
- Un nom qui fasse que les gens sachent ce qu'on propose comme cours (notre gagne pain et celui de nos salariés)

➔ Pour l'instant garder le logo et le décliner en changeant l'intitulé en

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI

Tél. : 01 30 88 92 94 Mail : [aidema@aidema.net](mailto:aidema@aidema.net)

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS

<http://www.aidema.net>



dessous : Aidema « Ecole intercommunale de Musique », Aidema « Musiques amplifiées », Aidema « Studio de répétition », Aidema « Théâtre », ...

***A revoir ultérieurement :***

- *Convention triennale.*
- *Nouveaux cours (composition, MAO...) : remplacer 1 ou 2 cours de FM après les examens pour les présenter aux élèves*
- *Accordéon à boutons pour ateliers (Hohner nova II 48 basses, 31 cm, 5 kg, 845 €) : à acheter neuf avec subvention CG en 2009 – 2010*
- *réunion CG / élus / AIDEMA pour promouvoir la Culture ? Début 2010*
- *Règlement intérieur : modifications studio MA/Conseil des Musiciens*